

COMMUNIQUE DE PRESSE

(الثقة في المعطيات) Mise en place des Programmes DATA-TIKA

Rabat, le 09 Juillet 2020

La digitalisation est, depuis plusieurs années, et en particulier depuis la crise du COVID19, un enjeu stratégique indiscutable.

La protection des données à caractère personnel constitue, aujourd'hui, la pierre angulaire de toute politique de transformation numérique.

Plus que de la protection des données à caractère personnel, c'est de la protection du citoyen au sein de l'écosystème numérique dont il s'agit.

La CNDP (Commission Nationale de contrôle de la protection des Données à caractère Personnel) lance les programmes DATA-TIKA, décliné en 3 formules :

- DATA-TIKA Entreprises.
- DATA-TIKA Institutions Publiques.
- DATA-TIKA Associations & ONG.

Pour le secteur privé, secteur public et la société civile.

L'adhésion à un programme DATA-TIKA permettra d'inverser les paradigmes :

Au lieu de se contenter de comprendre les actions à mener pour être en conformité avec la loi 09-08, l'adhérent pourra alimenter, de façon proactive, les approches terrain de la CNDP. Il s'agira d'élaborer, suite à quelques ateliers de travail avec la CNDP, un rapport pour répondre aux trois questions suivantes :

- Quels sont les leviers nécessaires pour l'émergence d'une économie de la donnée, et quelle est la place occupée par les données à caractère personnel ?
- Comment valoriser les « actifs data » existants et quels sont les mécanismes de protection à envisager pour assurer, à la fois, respect de la vie privée, encouragement de l'innovation et incitation à l'investissement ?
- Comment mettre à jour nos compréhensions et nos acceptations au sujet des frontières entre vie privée et vie publique, entre données à caractère personnel et données à caractère non personnel ?